

L'ECHO du citoyen

*Marie Christine
Marghem,
secrétaire politique
du MCC*

SOMMAIRE

2 Coupe du monde 2018 :
un ambassadeur

4 La Belgique romande
Le développement durable et nous

5 Environnement et
gestion des stocks

6 Des escrocs en blouse blanche?
Un boycott des produits chinois?

7 Radioscopie de
l'enseignement francophone
Gouvernement :
que de temps perdu!

8 Le mot de Gérard Deprez



Mouvement des Citoyens



Ça bouge au MCC



Marie Christine Marghem: nouvelle secrétaire politique du MCC

Le 25 février dernier, l'Exécutif a élu Marie Christine Marghem comme secrétaire politique du MCC. Depuis lors, Mme Marghem a déjà eu l'occasion de prendre la parole au nom du MCC lors du «Congrès de participation» du MR le 19 mars à Wolubilis.

Petit rappel des points forts de la carrière et du parcours de notre nouvelle secrétaire politique.

Parcours

Marie Christine Marghem est licenciée en droit de l'Université de Liège. Elle suit ensuite une année de cours en 3ème licence en droit à la K.U.L de Leuven, puis s'inscrit au Barreau de Tournai. En 1987, elle prête le serment d'avocat et entre en fonction au Barreau de Tournai où elle exerce depuis lors.

Animée par une volonté de changement, Marie Christine Marghem décide de poursuivre un combat parallèle à celui qu'elle mène au sein des tribunaux. Dès lors, elle entre en politique.

Lors des élections communales du 8 octobre 2006, Marie Christine Marghem obtient 4.840 voix de préférence et est élue conseillère communale. Depuis le 18 mai 2003, elle est Députée fédérale MR-MCC de la circonscription électorale du Hainaut. Elle a été réélue le 10 juin 2007 avec 18.479 voix de préférence.

Volonté d'action

Marie Christine Marghem a choisi d'aborder, dans le cadre de son travail parlementaire, des thèmes essentiels comme la défense des plus vulnérables, l'égalité hommes-femmes, la réforme de la Justice.

En tant que membre de plusieurs Commissions de la Chambre, elle veille à la poursuite et à l'approfondissement de politiques basées sur la justice sociale et la solidarité.

Les combats prioritaires que Marie Christine Marghem mène dans son engagement politique sont:

- une justice plus accessible et efficace ;
- la liberté de créer et d'entreprendre ;
- l'égalité des chances entre hommes et femmes et la prise en compte de la famille dans tous les domaines;
- des soins de santé garantis pour tous au travers d'une sécurité sociale nationale ;
- une couverture sociale digne pour les indépendants.

De Vous à Nous

En avril, mai et juin, le MR organisera une série de rencontres citoyennes dans différentes villes de Wallonie et à Bruxelles.

Environnement, enseignement, emploi, mobilité, ...

Les échanges porteront sur les sujets de société les plus actuels.

Intéressés? Consultez le programme sur le site: www.devousanous.be

Ça bouge au MCC

Alain Courtois: ambassadeur officiel de la Coupe 2018



Le Conseil des Ministres a chargé Alain Courtois de défendre et de présenter la candidature belgo-néerlandaise à l'organisation de la Coupe du monde de football en 2018.

«L'ambassadeur représentera officiellement la candidature belgo-néerlandaise auprès des autorités internationales et finalisera le dossier qui doit être introduit pour le 31 décembre 2010, avant la décision définitive de la FIFA en mai 2011», selon le communiqué du Premier Ministre.

Une Coupe du monde de football est un événement qui attire les regards de la planète entière sur un pays et qui a des retombées considérables. C'est une vitrine exceptionnelle que la Belgique se doit de revendiquer.

Alain Courtois est déjà parvenu à convaincre les acteurs politiques belges et néerlandais. Nous sommes convaincus que, grâce à son expérience et à sa force de conviction, il parviendra à en faire autant avec les autorités internationales. N'oublions pas qu'il a déjà à son actif l'organisation de l'Euro 2000!!!

Bientôt 10 ans...

C'était à Wavre en octobre 1998: le MCC tenait sa première Assemblée Générale et était officiellement constitué.

10 ans, ça se fête...

Le programme des festivités vous sera communiqué dans le prochain numéro de l'Echo du Citoyen!



Vous avez la parole

La Belgique romande! Idéal, suggestion ou nécessité?

A la différence de la Suisse qui est une fédération de cantons, le fédéralisme belge se base sur ses espaces linguistiques. Si la Flandre constitue une entité fédérée soucieuse de correspondre au mieux à son espace linguistique, nous en sommes loin du côté francophone. Pourtant, un fédéralisme équilibré implique des entités fédérées cohérentes, viables et de même nature. C'est pourquoi le MCC souligne depuis longtemps l'intérêt de regrouper les institutions francophones en une seule entité fédérée.

Le consensus sur l'esquisse d'une «fédération francophone» au sein de la commission Wallonie-Bruxelles témoigne du fait que cette préoccupation est partagée par tous les partis politiques. Mais aucune dénomination proposée n'a encore réussi à correspondre à cette réalité populaire évidente: les belges du centre et du sud du pays ne se reconnaissent que dans leur identité belge!

Revenons à l'exemple Suisse dont la partie francophone est qualifiée de «Suisse romande». Ne pourrions-nous pas nous en inspirer pour qualifier la partie francophone de Belgique de «Belgique romande»? Imaginez notre Belgique fédérale composée d'une entité fédérale, l'État fédéral belge, et de deux entités fédérées, la Flandre et la Belgique romande. Ça fait rêver! Outre l'équilibre politique, linguistique et institutionnel qui en résulterait, on pourrait en profiter pour simplifier considérablement les innombrables structures publiques qui pullulent au centre et au sud du pays (un seul gouvernement et un seul parlement pour la Belgique romande... au lieu de trois actuellement...). Serait-ce trop idéal pour être réaliste?

A la fois neutre et innovante, l'appellation de «Belgique romande» dispose de l'originalité requise pour symboliser un renouveau nécessaire à tous les niveaux. Tout en étant semblable, l'appellation «romande» apparaît moins revendicatrice que «francophone». De plus, une «Belgique romande» bénéficierait dès le départ d'une image positive de par sa référence à ce pays helvète, prospère et bien géré.

Nous sommes à l'aube d'une importante négociation sur la réforme de l'Etat. La Flandre veut évoluer et veut faire évoluer le pays. Elle invite les francophones à s'inscrire dans cette dynamique!

Pour réagir, les francophones devront avoir le courage politique de concrétiser rapidement cette «Belgique romande» sur base de l'actuelle communauté française, avec Bruxelles comme capitale, et d'y intégrer respectueusement ses composantes bruxelloises et wallonnes ainsi que ses communautés minoritaires. Mais au-delà d'une architecture institutionnelle plus rationnelle, c'est autour d'un véritable projet d'avenir et d'une stratégie à long terme de développement économique et durable que la «Belgique romande» devrait se déployer. Là aussi, tout reste à faire!

Plus qu'un idéal, plus qu'une suggestion, la «Belgique romande» ne devient-elle pas une nécessité?

Xavier, Animateur MCC

Le leadership énergétique et environnemental commence à la maison

Depuis Rio (1992) et Kyoto (1997) jusqu'à Bali en décembre 2007 et en vue de Copenhague en 2009, l'Union européenne joue le rôle de chef de file en matière de développement durable. Elle "tire" ses partenaires mondiaux à faire des efforts en termes de réduction de gaz à effet de serre. L'objectif est de limiter les concentrations de CO2 dans l'atmosphère à un niveau tel que l'on évite un réchauffement de la planète de plus de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle.

Si certains voient dans les politiques climatiques (taxation énergétique, système de quotas d'émissions, objectifs à atteindre, accords volontaires par secteurs, etc.) un risque pour la compétitivité des entreprises, d'autres au contraire y voient une opportunité afin de développer de nouveaux secteurs d'activités liés à l'éco-innovation.

Les gaz à effet de serre proviennent essentiellement de la combustion du pétrole, du charbon et du gaz qui constituent 80% de l'offre énergétique aussi bien mondiale qu'europpéenne. Pensons d'abord à nos comportements individuels: avec nos voitures et nos chaudières, nous consommons plus de 70% de l'énergie (40% dans les bâtiments et plus de 30% dans les transports), l'industrie utilisant le reste.

Les énergies renouvelables et le nucléaire ne permettent de résoudre que partiellement la question du côté de l'offre énergétique. Le coût, l'intermittence et, particulièrement en Europe, le peu d'espace disponible, sont des barrières aux renouvelables. L'investissement lourd au départ (dans un marché de l'énergie libéralisé), le traitement des déchets et l'acceptabilité sociale dans certains pays sont des freins au nucléaire.

La solution la moins coûteuse et la plus facile à mettre en œuvre se trouve du côté de la demande et des économies d'énergie. Ainsi, par exemple, passer de 23° à 19° dans un appartement ou une maison, correspond grosso modo à 30% de la consommation énergétique en moins dans les bâtiments. Pour cela, il ne faut ni de grands investissements, ni de complexes accords internationaux; il faut juste troquer son T-shirt pour un pyjama en flanelle!

Domenico Rossetti di Valdalbero

Plan «bon sens» pour la mobilité L'impact environnemental dans la gestion des stocks et des services.

De nombreuses sociétés internationales décentralisent leur stock et leur service après-vente vers d'autres pays de l'UE. Il n'est point question de délocalisation vers des «paradis» low cost en main-d'œuvre et autres avantages fiscaux mais bien une décision unilatérale venue de Tokyo ou de New-York où l'on ne connaît (peut-être) de notre pays que Bruxelles, capitale européenne.

Le management ne comprend pas pourquoi maintenir des stocks et des services si près d'autres villes telles qu'Amsterdam, Paris ou Hambourg. Les décisions sont donc rapidement prises pour rationaliser. En dehors des conséquences immédiates sur l'emploi dans nos régions, les effets indirects peuvent être surprenants et ne trouvent pas leur place dans l'organisation future de notre société mondiale.

Prenons l'exemple d'une société japonaise de matériel électronique délocalisant le stock de la Belgique et du Luxembourg situé à Anvers, vers Hambourg (900 km de Bruxelles).

Pour les clients, il n'y a pas de différence. Un coup de fil suffit pour expédier une batterie ou un câble (sans frais!) par courrier Express depuis Hambourg.

Des dizaines de commandes tous les jours prennent ainsi la route à travers l'Europe par autant de camions et/ou de fret

aérien. Auparavant, un seul camion par semaine était nécessaire pour livrer à Anvers et organiser la distribution locale.

Pour le service après-vente, terminés les ateliers de Bruxelles. Tout est quotidiennement envoyé au centre de réparation... au Portugal!

La mobilité et le transit des poids lourds sur nos autoroutes, en particulier, posent de grosses questions quant à l'organisation de notre société. L'augmentation des prix du carburant nous invite à repenser l'avenir. Le réchauffement de la planète est une priorité pour nos gouvernements.

Pourtant la problématique que je viens de décrire semble échapper à nos décideurs ainsi qu'au management des entreprises. Est-il bien responsable de maintenir ce genre de situation?

Il est temps de développer les incitants utiles afin de persuader les sociétés à «redécentraliser» au niveau local. Tous les indicateurs nous y invitent. Je plaide donc pour que nous étudions la question et proposons des facilités pour les entreprises qui mettraient en œuvre un plan «bon sens» afin de tenir compte de la mobilité et de l'impact environnemental dans la gestion des stocks et des services.

Luc Vicca



Vous avez la parole

Y a-t-il des escrocs en blouse blanche?

Les soins de santé sont onéreux. Ce n'est plus un secret pour personne. Nombreux sont ceux qui, à l'heure actuelle, postposent leurs soins de santé en raison de leurs coûts.

Pourtant, le système de sécurité sociale belge assure, sur le papier, un accès égal à tous aux soins de santé par le mécanisme des conventions INAMI. Derrière ces termes quelque peu barbares se cache un simple contrat passé entre l'INAMI et les médecins. Ce contrat fixe pour principales obligations aux médecins d'appliquer, d'une part, les tarifs des soins de santé tels que fixés par Arrêté Royal et, d'autre part, de manifester très clairement leur statut de médecin conventionné ou partiellement conventionné.

De la sorte, trois catégories distinctes de médecins sont établies en Belgique: les médecins conventionnés, les médecins partiellement conventionnés et les médecins non conventionnés qui fixent librement leurs émoluments. De son côté, l'INAMI verse une annuité aux médecins pour les «dédommager» d'appliquer les tarifs légalement imposés.

La pratique médicale frauduleuse, que nous dénonçons aujourd'hui, consiste à se prétendre conventionné auprès du public tout en réclamant un surcoût tarifaire aux patients à chaque consultation, lequel surcoût ne sera bien entendu pas remboursé par la mutualité.

«L'escroquerie» en blouse blanche se manifeste de différentes manières: certains veillent à remplir partiellement l'attestation de soins de santé et se gardent bien de remettre au patient le talon inférieur intitulé «reçu», d'autres, remplissent correctement l'attestation mais réclament un autre montant que celui indiqué – ce qui constitue un faux et un usage de faux! – et d'autres encore, affirment sur ladite attestation avoir respecté le tarif INAMI – en écrivant «OUI» dans l'encadré inférieur droit – et inscrivent la somme réellement réclamée au patient...

S'il ne fait aucun doute que l'annuité INAMI est faible (et devrait être revue à la hausse), ces assermentés d'Hippocrate ne peuvent continuer plus avant leur manège d'hypocrites! Au-delà du patient spolié, c'est l'Etat qui se voit victime d'une fraude fiscale en toute impunité.

Paul-Alexandre JANSSENS
Co-président de la Régionale MCC de Liège

Un boycott des produits chinois?

Le Tibet se révolte. Ce n'est pas la première fois certes, mais c'est encore une fois et cela nous donne l'occasion de dénoncer, ce que nous aurions déjà dû faire avant, une situation d'occupation d'un pays par un autre.

D'aucuns disent qu'il ne faut rien faire, rien dire concernant la situation du Tibet parce que cela risquerait d'aggraver la répression. On peut d'abord se poser la question de savoir ce qui peut encore être plus grave que les centaines de morts déjà dénombrés "officiellement". Ensuite on peut aussi se dire qu'à ce train-là, aucune contestation n'est souhaitable et en fin de compte le régime féodal des Rois de France aurait tout aussi bien pu rester en place ou les 13 colonies américaines rester sous le joug anglais!

N'est-il pas temps d'avoir une politique étrangère et européenne concertée et digne de nos ancêtres qui eux n'ont pas hésité à mettre leur vie en jeu pour la défense de la liberté, de toutes les libertés?

Pour ma part j'aurais tendance à prôner le boycott des produits chinois!! On peut tout aussi bien acheter à 10 euros notre T-shirt produit au Maghreb chez nos voisins et amis de la Méditerranée, les aider en cela a continuer leur "libéralisation", eux qui respectent les règles internationales du commerce, plutôt qu'à 5 euros pour continuer à soutenir quoi?? Notre portefeuille?

Il est temps d'avoir un peu de courage politique, de cesser de critiquer le régime du Dalailama des années '50 et de ne pas oser critiquer la Chine occupatrice! Certes, c'est une minorité qui proteste au Tibet ... ce ne sont jamais que des minorités qui font les changements radicaux: combien d'asservis de la France de 1789 se sont levés pour renverser le régime? une minorité. Combien de "colons" écrasés de taxes se sont révoltés contre le "maître anglais" à Boston en 1773?

Il est temps de soutenir ces minorités qui défendent les mêmes idées que les nôtres et veulent le changement.

CH Dallemagne
Coordinateur du la Régionale MCC de Bruxelles



© www.10tusion.be - Sensations Travel

Ça bouge au MCC

L'enseignement francophone: quelles performances? Quels remèdes?

C'est sur ce thème que Monsieur Etienne Michel, Directeur Général du SEGEC, a pris la parole le 1er mars devant les Animateurs du MCC.



© Claude Piron

Diagnostic

Le problème le plus préoccupant en matière d'enseignement c'est que 30% des jeunes Francophones n'atteignent pas une maîtrise suffisante du français qui leur permettrait d'aborder facilement et de maîtriser d'autres matières comme les maths ou les sciences.

Le taux de redoublement est également préoccupant, mais on peut constater qu'il est en relation directe avec le développement économique des arrondissements: taux bas dans les arrondissements les plus riches, taux élevé dans les plus pauvres.

On peut utilement se pencher sur le modèle flamand car l'enquête PISA montre qu'il donne d'excellents résultats.

Comment améliorer la gouvernance de l'enseignement?

Mac Kinsey vient de faire un rapport sur ce sujet et celui-ci identifie trois points importants:

- 1) Recruter les meilleurs enseignants.
- 2) Accompagner les jeunes enseignants.
- 3) Ne pas laisser les élèves prendre du retard.

Le récent Congrès des économistes belges de langue française a montré que l'existence des réseaux n'entraînait pas un surcoût trop important.

Et pour l'avenir?

Voici quelques priorités à se fixer: une distinction à faire entre la fonction opératrice et la fonction régulatrice de l'enseignement. Passer des «contrats de gestion», ainsi que cela se fait par exemple en matière de soins de santé ou avec la SNCB; mettre en place un mode de financement plus incitatif (par pouvoir organisateur) ainsi que la Flandre le pratique; mettre en place une concertation sociale plus équilibrée; enfin essayer d'atteindre une meilleure efficacité dans la gestion des ressources humaines dans les établissements.

Que de temps perdu!

Voilà presque un an que nous avons voté et dans un an ou à peu près on recommence (pour les élections régionales cette fois)! Tout cela pour arriver à quoi? Un gouvernement définitif (enfin!) mais dont la durée est conditionnée par une série de dossiers non réglés du genre BHV, vols de nuit... pour ne citer que ceux qui ont déjà fait l'actualité de nombreuses fois sans que les gouvernements qui se sont succédé aient pu trouver une solution. Et que dire de l'échéance de la mi-juillet pour la réforme de l'Etat? Comment en sommes nous arrivés là?

Revenons quelques mois en arrière: qui a gagné les élections du côté francophone? Sans conteste le MR. Victoire historique puisque pour la première fois en Wallonie le PS est devancé par le MR. Mais que voit-on aujourd'hui? Un gouvernement où le PS malgré sa défaite est revenu aux affaires. La faute à qui? D'abord aux Flamands qui réclament à corps et à cri une réforme de l'Etat. Cette réforme, l'orange bleue (Libéraux et Sociaux-chrétiens) ne pouvait la réaliser puisque cette coalition ne disposait pas des deux tiers au Parlement fédéral. Il fallait donc trouver un partenaire supplémentaire. Résultat le PS est de retour, largement soutenu par le CDH en coalition avec lui en Wallonie.

Et les électeurs dans tout cela? Le sentiment qui hélas prédomine dans la population est que quoi que l'on fasse ce sont les mêmes qui continuent. Les jeux de pouvoir des partis continuent à miner le débat politique où c'est plus l'ego des uns et des autres ou le positionnement des partis en présence qui dominent. Le sens de l'intérêt général n'intéresse plus grand monde au sein du milieu politique même si chacun prétend n'avoir pour objectif que le bien être de la population.

Qui est encore dupe de ce genre de déclarations? Nous avons dénoncé cette dérive dans notre manifeste. Je constate dix ans après que rien n'a changé. Comment alors ne pas comprendre le désintérêt de plus en plus grand des gens vis-à-vis de la politique puisqu'ils sont totalement dépossédés de leur voix dès le lendemain de l'élection. Et cette fois-ci encore plus que jamais. Alors quoi? Baisser les bras? Non. Comme mouvement politique nous devons continuer à nous battre pour le changement. Le chemin est plus long que prévu, certes, mais il faut continuer. Comment? On en reparlera.

Nathalie de T'Serclaes
Sénatrice Honoraire - Vice Présidente du MCC

Le mot de Gérard Deprez

Faire-part de...?

Neuf mois, presque jour pour jour. Neuf mois aura-t-il fallu aux responsables de cinq grands partis démocratiques pour accoucher d'un gouvernement fédéral!

Les réjouissances qui ont salué cette naissance ont-elles été à la hauteur de la longueur de l'attente? Que non! La presse est plutôt dubitative sinon critique, les manifestations de joie sont plutôt rares, les drapeaux belges disparaissent des fenêtres.



A vrai dire, ce n'est pas l'euphorie qui domine, c'est le soulagement. Et encore, ce soulagement est-il teinté de scepticisme voire d'inquiétude. Les commentaires portent moins sur la naissance du gouvernement qu'ils ne spéculent sur la date de sa chute: passera-t-il l'été? Tiendra-t-il jusqu'aux élections régionales de 2009, peut-il survivre plus longtemps? On dirait plus un faire-part anticipé de décès qu'un faire-part joyeux de naissance.

Que se passe-t-il donc pour expliquer cette sinistrose? La réponse est simple. Le principal parti de la coalition a déjà fait savoir officiellement, en parfait accord avec son complice de la NVA, que sans accord sur une réforme substantielle de l'Etat pour le 15 juillet, il retirerait purement et simplement son soutien au Gouvernement que préside le premier des siens. On sait déjà que l'accord à conclure devra, à tout le moins, comporter:

- un transfert accru de compétences vers les entités fédérées, en particulier en matière d'emploi
- un accroissement significatif de la responsabilité financière des Régions
- la scission de l'arrondissement électoral de Bruxelles-Halle-Vilvorde.

La méthode est haïssable, le menu indigeste. Alors que faire? C'est à la fois très simple et très difficile.

Ceux d'entre nous – j'en suis – qui tiennent à notre pays et veulent donner une chance à la Belgique fédérale, ne doivent pas hésiter: il faut s'asseoir autour d'une table et se mettre à discuter. Un refus francophone de toute négociation ne serait pas plus acceptable que ne l'est le chantage flamand à l'incivisme gouvernemental: l'addition de deux pathologies conduira à l'impasse et l'impasse risque de conduire au pire.

S'asseoir à une table et discuter ce n'est pas une capitulation. C'est un acte de maturité démocratique et de responsabilité citoyenne dans lequel les deux parties devront faire des efforts: les Francophones doivent apprendre à ouvrir la porte, les Flamands à s'occuper de toute la maison et pas seulement de leurs chambres.

Faute de quoi il faudra se résoudre à un faire-part de ...

Gérard Deprez
Président du MCC
Député européen
Ministre d'Etat

MCC

Rue de la Vallée 50, 1000 Bruxelles - Tél. 02 642.29.99 - Fax 02 642.29.90
<http://www.lemcc.be> - info@lemcc.be

Le MCC est une des composantes du **MR** »